

Première publication

1. *Raison sociale (nom) et siège de la société anonyme dissoute: Enerfin SA, Genève*
2. *Nom et siège de la société anonyme reprenante: Raditor SA, Bernex*
3. *Décision par: l'assemblée générale extraordinaire*
4. *Date de la décision: 11.11.2003*
5. *Echéance de préavis des créances: 12.01.2004*
6. *Adresse pour la déclaration des créances: Enerfin SA, c/o Raditor SA, promenade de l'Aire 1233, 1233 Bernex*
7. *Indication: Il est instamment demandé aux créanciers de la société anonyme dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
8. *Remarques: A défaut de manifestation contraire dans le délai imparti, la société Raditor SA deviendra seule débitrice vis-à-vis des créanciers de la société Enerfin SA. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure de radiation anticipée selon l'article 745 alinéa 3 du Code des Obligations.*

Etude de Mes Bernasconi & Terrier, notaires  
1205 Genève

(02019282)